



Région > Saint-Pol-sur-Ternoise et ses environs > Pernes

Qui va payer la facture de la maison de retraite ? Les habitants de Pernes entre inquiétude et résignation

PUBLIÉ LE 20/11/2013

Par Marlène Vitel

Recommander

3

g+1

0



Réagir

Le journal du jour à partir de 0.79 €

Plus de 800 000 euros à trouver, soit le budget annuel de la commune, rien de moins. Certains habitants de Pernes ont déjà le sentiment qu'il leur reviendra de payer la facture tôt ou tard. Ils s'attendent donc, non sans colère, à l'augmentation des taxes locales dans les années à venir.



- A +

Sur notre page Facebook, hier, de nombreux lecteurs faisaient déjà part de leurs sentiments suite à cette annonce. « *La taxe d'habitation va flamber !* », affirme Mounette sur notre page. « *Elle a déjà augmenté de 150 euros cette année* », répond Yves. « *Encore les habitants qui vont payer !* », s'insurge Raymond.

Dans les rues de la petite ville de Pernes, hier, l'ambiance était sensiblement la même. Partagés entre résignation, inquiétude et colère, les habitants que nous avons rencontrés craignent surtout de voir leurs impôts locaux augmenter, encore. Et en cette période de « ras-le-bol fiscal » général, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

« *Les gens en parlent, ils s'y attendaient* », explique une commerçante du centre-ville. « *Maintenant, le problème c'est de savoir s'il y a un recours possible.* » Certains ont encore l'espoir de voir le verdict évoluer dans le futur. Ce qui ne sera pas le cas, le Conseil d'État ayant tranché définitivement.

D'autres Pernois se montrent résignés face à ce montant colossal. « *Que voulez-vous qu'on fasse ? On paiera, car malheureusement on n'aura pas le choix* », affirme un retraité. « *La taxe d'habitation est déjà élevée par ici... La mairie va sûrement devoir emprunter. Et c'est le nouveau maire, s'il y en a un nouveau en mars, qui héritera du bébé !* », avance un commerçant, qui affirme que les impôts locaux avaient déjà augmenté au début des années 1990, quand la mairie avait dû créer une réserve de fonds pour payer les avocats dans cette affaire. « *L'argent devait être redistribué, on attend toujours.* »

Pour une autre habitante de la commune, c'est la colère qui domine : « *Ça s'est passé il y a tellement d'années, il devrait y avoir prescription depuis tout ce temps ! Il y a bien une prescription pour les crimes, pourquoi pas dans ce cas ? Depuis le temps, les responsables de ce fiasco ne sont plus là... Je trouve la justice bizarre, je suis vraiment écœurée. Il faudra voir les conséquences mais moi, j'envisage de partir de Pernes si on nous demande de payer la facture.* » Le message est passé. Reste à voir quelles seront les solutions envisagées par la municipalité.